

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 17 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix sept juin, à 19 H 00, à la salle des fêtes rue du Mesnil, s'est réuni le conseil municipal de la commune de MONTCHEVREUIL sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christian GOUSPY.

Etaient présents : GOUSPY Christian, VIGNOLI Christian, ALLEGAERT Jammy, CARUBINI CHARLES François, Virginie, GIRAUD Vincent, GRABOWSKY Anne-Sophie, HOTIN Laurent LAUNAY Marc, N'TO GUESSAN Api Lydie, REBOURS Francis, SCHWIZGEBEL Séverine, VARLET Béatrice,

Absents excusés : EVERLING Annabelle, GAUTIER Maryvonne, MARCHAL Eric (arrivé à 20h15 pour des raisons professionnelles), PIGNARD Patrick PORCHEZ Nathalie, WIART Arnaud

Procurations: Mr PIGNARD Patrick a donné pouvoir à Mr GOUSPY Christian, Mr WIART Arnault a donné pouvoir à Mr Christian GOUSPY

Secrétaire de séance : Mme GRABOWSKY Anne-Sophie

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 5 MAI 2022

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de Monsieur le percepteur correspond à celui de la commune avec le même résultat. Aucune observation n'étant prononcée le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF- AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire explique les résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés, investissement, fonctionnement et l'ensemble des deux.

Nous analysons chaque ligne et expliquons certaines dépenses comme la cantine (inflation actuelle), le petit matériel...Explication également des recettes.

Charles François conteste la cohérence des chiffres.

Mr le Maire propose à Mr Charles d'inviter Mr Pont inspecteur divisionnaire des finances publiques à une future réunion.

Monsieur le Maire quitte la salle, Madame Christiane Vignoli prend la présidence afin de procéder au vote du budget 2021.

Le compte administratif est voté avec 2 abstentions.

Mr le Maire revient et propose l'affectation des résultats 2021 et précise que ces résultats s'élèvent à 249 837.84 euros.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

APPROBATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire explique ligne par ligne les montants budgétisés pour l'année 2022.

La commission finance s'est réunie à deux reprises afin de vérifier et redistribuer les différentes lignes du budget 2022.

Monsieur le Maire présente les investissements prévus pour l'année 2022 d'un montant de 245000 euros.

Pour la majorité de ces investissements nous avons des subventions soit de l'état, de la DRAC ou du Conseil Départemental. En complément des subventions, La CCS interviendra pour le complément (jusqu'à 80%) . Cette enveloppe de la CCS d'un montant de 400 000 euros est pour l'ensemble du mandat .

Parmi les investissements prévus : la restauration des tableaux de l'église, l'installation de bornes électriques, la pose de rideaux de l'école, les routes, les travaux de la salle des fêtes, l' installation d'un radar pédagogique, le changement des fenêtres et des portes de la mairie, la reprise des tombes. Nous sommes déjà au mois de juin et nous devons nous dépêcher de faire les travaux au risque de perdre les subventions, le souci qui s'ajoute à cela est que les devis ont considérablement augmentés au vu de la conjoncture actuelle (covid 19 + guerre en Ukraine)

Discussion au sujet de la réfection des deux ponts sur Fresneaux à prévoir pour plus tard car le devis est de 150 000€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAUX COMMUNAUX

Vu la conjoncture actuelle et les résultats financiers de la commune, Mr le Maire propose de ne pas changer les taux comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION DE L'ADHESION DES EPCI AU SE 60

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

DELIBERATION POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LA SORTIE SCOLAIRE DE MME DAVID

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser l'avance de frais pour la sortie scolaire de la classe de Madame David. Mr Le Maire explique que dorénavant les directrices des écoles devront s'adresser au syndicat scolaire Montchevreuil-Le Mesnil-Théribus pour toutes leurs demandes de sorties scolaires afin de pouvoir les budgétiser en tout début d'année.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Eric Marchal souhaite que les chemins communaux soient tondus car plus praticables aujourd'hui.

Madame Virginie Carubini souhaite que les orties sur les trottoirs de la rue du Calvaire soient enlevées.

Mr Laurent Hotin demande à Monsieur le Maire s'il est au courant du projet d'éolienne sur Tirmont , Fresneaux et Bachivilliers. Monsieur le Maire lui réponds qu'il n'est pas officiellement au courant car

il n'a pas reçu de courrier. Certains exploitants agricoles des alentours ont été démarché par un promoteur afin d'implanter un parc éolien sur leurs terres.

Mr Le Maire précise que la Préfecture avait un avis défavorable pour l'implantation d'un parc éolien sur le secteur.

Monsieur Eric Marchal résume la réunion du « Comité des Fêtes » qui a eu lieu la veille qui prévoit donc pour la fête nationale le samedi 16 juillet à Bachivilliers un diner champêtre en plein air où chacun apporterait son pique-nique et demande donc des bénévoles pour l'installation.

Nous prévoyons également de recréer un comité des fêtes avec des personnes de Tirmont, Lormeteau, Fresneaux et Bachivilliers afin de créer une réelle cohésion entre les hameaux de la commune de Montchevreuil.

Nous évoquons également le problème de places insuffisantes dans le car pour transporter les enfants à la cantine.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.